



L'INFORMATEUR

Le bulletin d'information de Saint-Placide

SEPTEMBRE 2010

Grand prix à la bibliothèque municipale...

Dans le cadre de la semaine des bibliothèques publiques du 16 au 23 octobre 2010.

Nous invitons nos abonnés à présenter leur candidature au « Grand Prix des lecteurs » qui sera décerné par la Bibliothèque municipale de Saint-Placide à la fin du mois d'octobre 2010. Ce « Grand Prix » sera décerné afin de mettre en évidence des abonnés qui se seront démarqués en fonction des critères suivants : Assiduité, fidélité, participation aux activités et passion de la lecture. Pour présenter votre candidature au « Grand prix des lecteurs », écrivez-nous tout simplement en quelques lignes pour quelles raisons votre dossier devrait être retenu. Un comité examinera les candidatures présentées et un gagnant sera proclamé pour chacune des deux catégories : ENFANT (12 ans et moins) et ADULTES (13 ans et plus).

Date limite de participation : 31 octobre 2010

BONNE CHANCE À TOUS !

Informations : Chantal Breault, 450 258-1780



AVIS IMPORTANT - DERNIER VERSEMENT DE TAXES

L'échéance du dernier versement de taxes municipales était le 10 septembre dernier.

Veuillez prendre note que lorsqu'un paiement est effectué en retard, une pénalité de 5 % ainsi que des intérêts de l'ordre de 15 % annuel sont ajoutés au solde impayé.

ACTIVITÉ BD

ORGANISÉ PAR LA SOCIÉTÉ
ARTS ET CULTURE DANS LE
CADRE DES JOURNÉES DE LA
CULTURE

(À LIRE , PAGE 3)

ASSEMBLÉE DU CONSEIL

Le 13 septembre dernier, lors de l'assemblée ordinaire, le conseil municipal a adopté les résolutions suivantes :

- de faire un don de 100 \$ à l'organisme Parrainage civique Basses-Laurentides pour la réalisation de leur mission;
- d'appuyer les démarches de la ville de Deux-Montagnes visant la demande à l'AMT et au MTQ d'un échancier pour la mise en place de voies réservées dans les corridors desservis par le CITL ;
- d'approuver le calendrier annuel de tenue des réunions du conseil municipal, pour l'année 2011 ;
- de signer le protocole d'entente pour la tenue d'un rassemblement de bénédiction de véhicules récréatifs les 13, 14 et 15 mai 2011 ;
- de verser une somme de 100 \$ à l'organisme «Fondation Mira» qui est voué à la cause des non-voyants ;
- de féliciter Mme Sabrina Desroches, M. Guillaume Demers et M. Louis Legault pour tous les efforts maintenus et consacrés aux formations de l'École Nationale des pompiers du Québec ;
- de mandater le Groupe Leroux Beaudoin Hurens et Associés Inc. pour procéder à la préparation des estimations, plans, devis, demandes de soumission et de la surveillance des travaux de réfection de la chaussée de la 2^e avenue entre les rues Sauvé et de l'Église ;
- de renouveler jusqu'au 5 juin 2012 les mandats de Mme Paulette Gonville et de M. Louis Richer à titre de membres du Comité consultatif d'urbanisme de Saint-Placide ;
- d'embaucher Mme Gynet Rhéaume pour l'école du Petit-monde - session automne 2010 ;
- de féliciter les représentants de la Société Arts et Culture quant à l'organisation de la 13^e édition des Beaux Dimanches.

Prenez note que la prochaine assemblée ordinaire du conseil municipal aura lieu le lundi 4 octobre 2010, à 20 heures, à la salle Jean-Paul-Carières.



SÉCURITÉ PUBLIQUE

LE DÉPASSEMENT, UNE MANŒUVRE DÉLICATE...

Dépasser un véhicule peut s'avérer nécessaire dans plusieurs situations. Il faut toutefois respecter certaines règles :

- tenir compte des lignes pointillées sur la chaussée ;
- regarder si le véhicule à l'arrière s'engage dans la voie de gauche ;
- s'assurer que la voie utilisée pour le dépassement est libre sur une distance sécuritaire ;
- signaler à l'avance le changement de voie ;
- revenir sur la voie de droite une fois le véhicule dépassé, en gardant une distance sécuritaire.

Si un autre véhicule vous dépasse ou est sur le point de le faire, vous ne devez pas accélérer. Par courtoisie, vous pouvez ralentir pour faciliter le dépassement.

(Source : www.saaq.qc.ca)

SENSIBILISATION

La Municipalité de Saint-Placide tient à sensibiliser les propriétaires de véhicules dont les pneus, les garde-boue, la carrosserie ou la boîte de chargement sont souillés de terre, de boue, de glaise ou autre substance, de nettoyer les dits véhicules de ces matières avant de s'engager dans les rues municipales. Une amende pourra être émise si vous contrenez au règlement sur les nuisances 07-11-2000.

BRUIT, VÉHICULES ET MOTOS

La Municipalité tient aussi à vous informer que toute modification au système de silencieux relativement aux véhicules automobiles, véhicules de loisir et motos est interdit par le Code de Sécurité routière du Québec. Cette disposition de la Loi a pour but d'empêcher de créer un bruit susceptible de troubler la paix et le bien-être du voisinage.

LE SERVICE DE L'URBANISME VOUS INFORME

RECHERCHE D'UN NOUVEAU MEMBRE AU CCU

La Municipalité de Saint-Placide est à la recherche d'une personne à siéger au sein du Comité consultatif d'urbanisme (C.C.U.) pour une période de deux (2) ans. Le devoir du C.C.U. est d'étudier des dossiers qui lui sont transmis par le Conseil municipal ou l'inspecteur en bâtiment afin de formuler une recommandation à cet effet. Les rencontres du Comité sont mensuelles ou au besoin. Il n'est pas nécessaire d'être un professionnel de l'aménagement ou de l'urbanisme pour siéger au C.C.U. : il suffit de démontrer de l'intérêt pour l'aménagement du territoire, aimer Saint-Placide et y résider. Si vous avez répondu " oui " à ces trois (3) critères, le C.C.U. est pour vous! Pour de plus amples informations ou pour soumettre votre candidature, communiquer avec M. Jean-Claude Millette, inspecteur municipal et en bâtiment et secrétaire du Comité consultatif d'urbanisme au 450 258-2305 poste 229.

LOISIRS

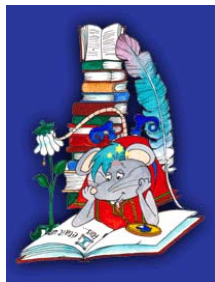
CHRONIQUE BIBLIO

Heures d'ouverture :

Dimanche et lundi :	Fermé
Mardi et vendredi :	14 h à 21 h
Mercredi et jeudi :	14 h à 16 h
Samedi :	10 h à 12 h et 14 h à 16 h

Nous planifions présentement notre *classique* sortie au **SALON DU LIVRE** en compagnie de nos abonnés. Celle-ci aura lieu le 20 novembre 2010.

Consultez le prochain bulletin **L'Informateur** (édition octobre 2010) pour plus de détails ou communiquez avec Chantal Beault au 450 258-1780.



LE CLUB DU RAT BIBOCHE EST DE RETOUR À LA BIBLIOTHÈQUE

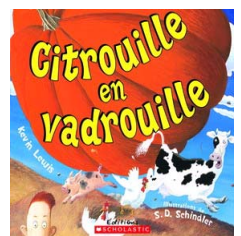
Le rat Biboché est un petit rat de bibliothèque mignon comme tout qui raffole des livres. Il invite les tout-petits âgés de 4 à 8 ans à faire partie du cercle d'initiés et ainsi découvrir, comme lui, le plaisir des livres et la joie de fréquenter sa bibliothèque. L'appartenance à un club de lecture contribue à renforcer la passion de lire chez l'enfant. Faites vite ! Le nombre de places est limité. Le club du rat Biboché, c'est aussi un site internet avec des chansons, des jeux et des conseils pour les parents !
www.aventuriersdulivre.qc.ca/biboché

Cet automne Brindille t'attend aux dates suivantes :
Les samedis 9 octobre, 6 novembre et 4 décembre 2010, 10 h.

Pour participer à la prochaine animation tu dois t'inscrire avant le vendredi 8 octobre 2010 au 450 258-1780.

Le livre que Brindille a choisi s'intitule « Citrouille en vadrouille » !

Bienvenue à tous nos petits amis ratons !





BABILLARD DES ORGANISMES

LA PLACIDIENNE

11, boulevard René-Lévesque, Saint-Placide, J0V 2B0
Téléphone: 450-258-1990

La Placidienne, organisme à but non lucratif, propriétaire d'un immeuble de 20 logements, tiendra son assemblée générale le 22 septembre 2010 à 19:00 heures à la salle Jean-Paul Carrières au 28,1 montée St-Vincent, Saint-Placide, J0V 2B0. Les personnes de 18 ans et plus désirant contribuer à l'organisation peuvent devenir membre en complétant initialement une demande d'adhésion. Il suffit de communiquer au 450-258-1990 pour obtenir un formulaire.

Avis donné par: Claire Guindon, directrice.

LA PLACIDIENNE

OBNL

à proximité du Lac de Deux-Montagnes en pleine nature
11, boulevard René-Levesque, Saint-Placide, QC J0V 2B0

Des logements non subventionnés pour personnes de 50 ans + autonomes.

3 ½ à 463 \$ disponibles immédiatement .

Si vous êtes intéressés par une visite, veuillez nous laisser vos coordonnées au (450) 285-1990.

**Programme AccèsLogis (SHQ) Volet I, certifiés
NOVOCLIMAT**



ACTIVITÉ POUR JEUNES ET ADOS DE SAINT-PLACIDE

Organisée par la Société Arts et Culture de Saint-Placide dans le cadre des journées de la culture.

Atelier d'initiation à la Bande Dessinée,

Avec Mathieu Forget, animateur chroniqueur B.D. à CIBL - FM, Montréal.

De l'invention d'une histoire à la réalisation d'une planche B.D. Tout le matériel est fourni ainsi qu'une collation durant la pause.

Samedi 25 septembre 2010, de 13 h 30 à 16 h.

CENTRE COMMUNAUTAIRE

281, montée Saint-Vincent, Saint-Placide

Places limitées. Réserver tôt : **450 258-2833**
514 825-8548



Bonjour, je m'appelle Stéphanie Bergot et je suis la nouvelle directrice générale par intérim du Festi-Vent sur glace.

Je désire solliciter votre aide pour faire de notre festival un incontournable. Si vous avez des commentaires ou des suggestions pour la 13^e édition qui se tiendra les 19 et 20 février 2011, n'hésitez pas à me contacter au 450 258-4517. **Au plaisir de vous entendre et bonne journée !**

Nouveauté cette année au Festi-Vent sur glace 2011. Nous désirons créer une équipe de cerfs-volants pilotables. Elle représentera l'organisme tout au long de l'événement. Nous recherchons des jeunes âgés de 15 à 25 ans, intéressés à suivre une formation de pilotage et à pratiquer, à l'aide du cerf-volant que nous vous fournirons. L'objectif est d'être à la hauteur des autres cerfs-volistes présents, de manière à participer aux démonstrations mais aussi aux compétitions, le cas échéant. Ça vous intéresse ? Communiquez avec moi au plus tôt au 450 258-4517.

Stéphanie Bergot

*Directrice générale par intérim
Festi-Vent sur glace*

PAROISSE ST-FRANÇOIS D'ASSISE

CONFIRMATION

Inscriptions pour les communautés de Saint-Benoît, Saint-Joseph-du-Lac, Oka et Saint-Placide. :

Samedi 18 septembre 2010 19 h

Mercredi 22 septembre 2010 19 h

Rencontre obligatoire pour les parents et les enfants.

Apporter le certificat de baptême si l'enfant n'a pas été baptisé dans l'une ou l'autre église de la paroisse St-François d'Assise.

Prévoir un montant de 70 \$ (si vous êtes de la paroisse) ou 90 \$ (si vous êtes de l'extérieur) pour les frais encourus au cours de cette démarche. Un reçu peut être émis.

Informations : Nicole Poirier au **450 473-7377**

LA PETITE PASTO,

Parcours d'éveil à la foi pour les 5 ans et moins. Accompagné de papa, maman, grand-papa ou grand-maman, s'éveiller à la foi, tout en s'amusant. (minimum 8 inscriptions avant le 25 septembre 2010).

Information et inscription : Nicole Poirier, 450 473-7377

Début : Jeudi 7 octobre 2010, 9 h à 11 h à l'église de Saint-Benoît.



LE CAMP DE JOUR 2010 – Un franc succès !

Les enfants ont pu passer un été passionnant au camp de jour de Saint-Placide qui tient ses activités au parc Cyrille-Lalande situé derrière les bureaux municipaux. Cet été, nous avons pu bénéficier d'une température exceptionnelle et de nombreuses sorties et ateliers grâce au fidèle appui du Comité des loisirs. Les sondages effectués auprès des parents ont été extrêmement positifs et nous en sommes ravis. Le conseil municipal désire adresser ses félicitations à toute l'équipe et remercier sincèrement ses fidèles commanditaires :

LE COMITÉ DES LOISIRS DE SAINT-PLACIDE

Buro Plus, Le Marché de la Place, Proxim (St-André d'Argenteuil), L'univers des herbes et la ligue amicale de Balle-molle de Saint-Placide.

Madame Luce Desroches, suite à sa participation au sondage, s'est méritée un certificat-cadeau d'une valeur de 20 \$ applicable aux activités de loisir offertes par la Municipalité de Saint-Placide.

Nous souhaitons une belle année scolaire à tous les enfants et nous espérons vous voir à nouveau nombreux l'an prochain !



COLLECTE DE SANG DU MAIRE DE SAINT-PLACIDE

Le 23 août dernier avait lieu la collecte de sang du maire de Saint-Placide. Notre objectif de 60 donneurs a été atteint ! C'est avec une grande fierté que je désire remercier chacun des donneurs ainsi que le Service des incendies, le Cercle de fermières de Saint-Placide et les enfants du Camp de jour qui ont tous contribué au succès de la collecte.

Denis Lavigne, maire

UTILISATION DE LA RAMPE DE MISE À L'EAU

Nous désirons rappeler à tous les utilisateurs de la rampe de mise à l'eau qu'une nouvelle réglementation est en vigueur depuis le 16 juillet dernier. **Les résidents de Saint-Placide doivent se procurer une carte gratuite d'accès** au bureau municipal ou auprès du préposé au quai afin d'accéder à la rampe de mise à l'eau. Veuillez prendre note que pour obtenir celle-ci **vous devrez avoir en main les permis de conduire et immatriculation de l'embarcation et de la remorque.**



Veuillez prendre note que le Service des incendies effectuera au cours des prochains mois, des visites domiciliaires sur tout le territoire de la Municipalité de Saint-Placide.

Ces visites ont pour objectif de promouvoir auprès de la population des gestes préventifs pour éliminer les risques d'incendie à la maison et entre autre l'installation fonctionnelle d'avertisseurs de fumée.

Pour de plus amples informations, communiquez avec le Service des incendies au 450 258-2305.



Aux contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée,
Lise Lavigne, Directrice générale
(Concernant le rôle d'évaluation foncière de la municipalité de Saint-Placide)

Avis est par les présentes donné que le rôle triennal d'évaluation foncière de la municipalité de Saint-Placide, sera, en 2011, en vigueur pour son deuxième exercice financier, et que toute personne peut en prendre connaissance à mon bureau, durant les heures d'affaires régulières.

Conformément aux dispositions de l'article 74.1 de la Loi sur la fiscalité municipale, avis est également donné que toute personne ayant un intérêt à cet effet peut déposer, à l'égard de ce rôle, une demande de révision prévue par la section 1 du chapitre X de cette loi, au motif que l'évaluateur n'a pas effectué une modification qu'il aurait dû y apporter en vertu de la loi.

Pour être recevable, une telle demande de révision doit remplir les conditions suivantes:

- ⇒ être déposée au cours de l'exercice financier pendant lequel survient un événement justifiant une modification du rôle en vertu de la loi, ou au cours de l'exercice suivant;
- ⇒ être déposée à l'endroit suivant ou y être envoyée par courrier recommandé:

Municipalité de Saint-Placide
281, montée Saint-Vincent
Saint-Placide (Québec) J0V 2B0

- ⇒ être faite sur le formulaire prescrit à cette fin et disponible à l'endroit ci-dessus indiqué;
- ⇒ être accompagnée de la somme d'argent déterminée par le règlement de la Municipalité et applicable à l'unité d'évaluation visée par la demande.

Donné à Saint-Placide, le 14^e jour du mois de septembre 2010.

Lise Lavigne
Directrice générale